

Les énergies renouvelables pour l'avenir de la planète et de nos villages !

→ Réchauffement climatique : agir ou gémir ?

L'Agence internationale de l'énergie a estimé que la demande mondiale d'énergie pourrait augmenter de 45 % d'ici l'an 2030...

Les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) couvrent aujourd'hui 80.3 % de la production d'électricité. Or, les réserves énergétiques de la planète ne sont pas inépuisables : au rythme de consommation actuel, le pétrole va arriver à épuisement d'ici à 54 ans, le gaz d'ici à 63 ans, le charbon d'ici à 112 ans et l'uranium, d'ici à 100 ans (pour les ressources identifiées).

Le nucléaire est très polluant à cause de la radioactivité et les déchets qui restent radioactifs durant des millénaires et qui entraîne de nombreux cancers et malformations pour les enfants... **Le risque du nucléaire ? Une pollution qui rend les terres invivables pour l'homme pour des milliers d'années. De plus la rénovation du parc français nucléaire (estimé en 2017 par les spécialistes représente 150 à 180 milliards d'euros), ce que nous sommes incapables de faire financièrement !**

→ Rééquilibrer les énergies renouvelables avec le nucléaire !

Il est plus que jamais urgent de construire le futur énergétique français, comme l'a défini la loi sur la transition énergétique adoptée en 2015. Cette loi fixe deux objectifs majeurs :

- Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie de 32% en 2030 (elle était de 13,7% en 2012, avec 68% assurés par le bois et l'hydroélectricité).
- Part du nucléaire dans la production d'électricité à 50% à horizon 2025 ? (Contre 75% aujourd'hui).

Les liens entre production de gaz à effet de serre et réchauffement climatique sont établis depuis plusieurs années. Se confirment également depuis plus récemment les liens entre réchauffement climatique, sanitaires ou sociaux.

« L'électricité utilisée en France émet peu de CO2 grâce au nucléaire. Mais ce n'est pas une énergie propre, puisque cela produit des déchets radioactifs. Et nous importons aussi de l'électricité d'Allemagne, essentiellement produite grâce aux centrales à charbon », relativise Stéphane Lhomme, président de l'Observatoire du nucléaire, association antinucléaire. « Si l'énergie utilisée est renouvelable, qu'elle provient d'éoliennes ou du photovoltaïque... cela a un avantage énorme et la pollution est vraiment diminuée ».

Une étude de l'ADEME prouve que l'agriculture qui contribuait déjà à 20 % des énergies renouvelables en France en 2015. Et pourrait atteindre 29 % en 2050 sur un total multiplié par trois.

Éoliennes dans les champs, panneaux solaires sur les toits des granges, et déchets agricoles revalorisés en biogaz... Les énergies renouvelables sont déjà le quotidien de plus de 50 000 exploitations professionnelles agricoles en France, soit 15 % d'entre elles. Ces dernières participent ainsi à la production de 20 % des énergies renouvelables en France (et 25 % hors hydroélectricité), soit 4,5 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep). C'est autant que ce que le monde agricole consomme en énergies traditionnelles non renouvelables (fioul, électricité...), observe une étude de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

L'éolien a répondu à 60% de la demande électrique allemande entre 6 et 7H du matin le 1er janvier 2018. Record absolu pour la première puissance industrielle européenne. Plus des deux tiers de l'électricité allemande a été d'origine renouvelable à l'aube de la nouvelle année 2018.

L'année venait de commencer. Entre 6 et 7H du matin, les unités allemandes ont délivré 41 GWh, dont 35 GWh d'éolien, le reste partagé entre la bioélectricité et l'hydroélectricité. Les centrales thermiques fossiles ont de leur côté contribué à hauteur de 8 GWh et les centrales nucléaires de 4,7 GWh. Il faisait nuit, par conséquent la production solaire était nulle. La production électrique totale était de 58 GWh et la demande électrique, faible à ce moment-là, était de 41 GWh. L'électricité allemande était ainsi à 70,6% d'origine renouvelable, et à 60% d'origine éolienne. 17 GWh ont été exportés vers les pays voisins dont 6,4 GWh vers la France, 5 GWh vers l'Autriche et 2 GWh vers le Danemark.

→La transition écologique est une priorité pour aujourd'hui et affecte tous les secteurs de la vie économique et sociale.

2017 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée. Il s'agit non seulement de sauvegarder les ressources et les espèces mais de répondre à des problèmes de santé publique. Aujourd'hui, plus de 60% de la population française respire un air pollué, qui est responsable de la mort prématurée de 48 000 personnes chaque année. La pollution chimique, les perturbateurs endocriniens, les pesticides nous exposent à des conséquences sanitaires de moins en moins contestables, comme des cancers ou la baisse de la fertilité.

Il ne faut pas des petites mesures mais de grands changements. Nous devons forger un nouveau modèle de production et inventer de nouvelles façons de nous déplacer, de nous nourrir, de produire.

Les énergies renouvelables sont porteuses de solidarité, d'emplois, de compétitivité pour nos entreprises, de renouveau pour nos agriculteurs, de santé et de meilleure qualité de vie pour les citoyens.

→L'état, les entreprises et les collectivités :

L'horizon se dégage pour les éoliennes, l'État veut accélérer l'essor de l'éolien grâce à différentes mesures annoncées jeudi. La puissance installée pourrait tripler dans une douzaine d'années.

Sans vouloir tenter un jeu de mots facile, on peut dire que, depuis 2018, les défenseurs de l'éolien... soufflent. Ils soufflent parce que le gouvernement a entendu leurs doléances et qu'il semble soucieux, dit Pauline Le Bertre, déléguée générale de France Énergie éolienne, de mettre « l'éolien au centre de la transition énergétique ».

Augmenter l'éolien et le photovoltaïque :

Le directeur territorial d'Enedis (ex ERDF qui distribue l'électricité sur l'ensemble du territoire national) comme le veut la coutume en ce début d'année a détaillé le bilan 2017 et les défis pour 2018. En France, Enedis achemine l'électricité dans 36 millions de foyers via 1,4 million de lignes basse et haute tension. Son investissement se situe à hauteur de 3,5 milliards par an. Enedis raccorde les nouveaux clients ainsi que les nouvelles installations comme les énergies renouvelables...

Les administrés sont de plus en plus attentifs à l'environnement. Ils attendent des collectivités territoriales qu'elles mettent tout en œuvre pour développer des projets d'énergie renouvelable.

Quelles sont les raisons qui poussent les collectivités à investir dans les éoliennes ?

- *Contribution efficace à la lutte contre le réchauffement climatique : l'énergie éolienne est une énergie renouvelable qui ne nécessite aucun carburant, ne crée pas de gaz à effet de serre, ne produit pas de déchets toxiques ou radioactifs.*
- *Implication : donner l'exemple d'un comportement éco-responsable : (une vitrine pour la commune)*
- *Augmentation des revenus fiscaux supplémentaires : un parc éolien peut apporter de la taxe professionnelle, d'où un bénéfice intéressant, sur une durée importante de 15 à 20 ans (ex : pour une éolienne de 1 MW, cela représente environ 6 000 € par an pour la commune (ou la communauté), 6 000 € pour le département et 1 200 € pour la région.*
- *Réduction des factures d'électricité.*
- *Création d'emplois.*
- *Développement touristique.*

→Le projet Doubs Ouest Energie :

L'éolien participe pleinement de cette transition énergétique, grâce à des éoliennes de plus en plus puissantes, une éolienne permettant actuellement d'alimenter l'équivalent tous les ans de 3000 individus. Les parcs éoliens de Rougemont et de Vaite & Bussière dans le Doubs Central, par exemple, déjà développés permettent à eux seuls d'alimenter l'équivalent de la population de la ville de Besançon (120 000 habitants).

A Pouilley-Français nous avons fait le choix de nous engager ensemble dans une démarche de développement des énergies renouvelables, qui passe notamment par la mise en place d'un projet éolien sur notre commune.

Il s'agit de s'engager concrètement dans la transition énergétique, pour laisser une planète vivable à nos enfants et...petits enfants et dans cette voie qui est une voie d'avenir.

C'est au cours de la réunion communautaire du mardi 30 juin 2009 et avec l'accord des élus, qu'un comité de suivi commun entre les 2 Communautés de Communes porteuses a pu se mettre en place pour ce projet.

Il est clair que nous avons aussi fait ce choix, aussi, pour des motifs économiques. Les dotations de l'Etat se raréfient, les recettes ne vont plus évoluées.

Pour nos villages, nous devons imaginer des solutions pour trouver des ressources sans actionner le levier fiscal : l'éolien est une de ces solutions. Quelques chiffres :

-14 éoliennes dont 7 en forêt communale (5 à Pouilley-Français, 1 à Corcondray, 6 à Lantenne-Vertière, 2 à Mercey le Grand)

-L'équivalent de 32 200 personnes alimentées par an soit une ville comme Dole.

-Des éoliennes de 150m de haute pale à la verticale, d'au moins 2,5 MW de puissance unitaire

-80 millions de kilo watt heure produits tous les ans

-52 millions d'euros de chantier, dont 13 millions pour des entreprises locales

-Plus de 290 000 € de retombées fiscales ou locatives pour les 4 communes et les collectivités tous les ans...

→ Pour la commune de Pouilley-Français avec un apport de près de 90 000 € /par an cela représente plus de 100% des dotations (en 2018 : 84 532 €), la municipalité pourra développer et pérenniser des projets pour Pouilley-Français, qui sans nouveau apport, ne comptera plus que sur l'augmentation des traditionnelles taxes par habitants. Voici à titre d'exemple les projets possibles avec l'apport du projet éolien :

- **La pérennisation et la modernisation de notre école sur Pouilley-Français** (classes, cantine, transport...),
- **Des services importants à conserver** afin de maintenir l'accès à la petite enfance, la crèche, la halte-garderie, la section jeunesse de St Vit pour les animations, sorties et rencontres, l'aide aux transports des collégiens, les permis de construire, les cartes avantages jeunes, aide aux permis pour tous...etc.
- **L'accès, plus rapidement, au haut débit** sur notre village, prévu au mieux pour 2025,
- **De nouveaux travaux** et aussi la fin des travaux au centre du village débuté en 2012,
- **La Maison Pour Tous mieux adaptée**, plus grande, avec **un nouvel espace cantine** plus accueillant et plus conforme au nombre d'élèves et à l'utilisation de tous,
- **Un accompagnement dans vos projets**, aide à l'accession à la propriété, maison de retraite, accueil des personnes âgées en résidences autonomie avec logements individuels...
- **Un espace pour la pratique du sport** pour tous,
- **Une maison pour les toutes les associations** du village...etc.
- **Des animations et des sorties** liées à l'enseignement de nos écoliers et pour les jeunes du village,

Sans oublier les compensations à définir : 55 000 € pour la rénovation de l'église - Pose de panneaux solaires sur le patrimoine bâti public ? - Aides aux associations de chasse- Participation du reboisement de la forêt avec l'ONF sur la base de 1,2 hectare environ- Restauration de mares- Création d'un mur anti-bruit sur l'A36 ? ou d'une haie ou de plantation d'arbres ? - Travaux d'embellissement au centre du village qui pourront passer des travaux d'enfouissement de réseaux secs ?- Dispositif en lien avec la production d'énergie renouvelable ou de réduction de consommations énergétiques ?- Installation proche du village pour Orange de câbles et connecteurs pour transformateurs pour la fibre optique ?- Mise en place d'un verger conservatoire -Mise en place d'un réseau d'arbres sénescents- Parking forestier, aire de grutages ou plateforme de maintenance avec l'entretien- Aménagement et entretien des voies d'accès nouvellement créées...